

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE L'ASSO - LE TEMPS MACHINE

[www.letempsmachine.com](http://www.letempsmachine.com) ou [billetterie.letempsmachine.com](http://billetterie.letempsmachine.com)

### Billetterie

1. Les tarifs de billetterie appliqués par L'Asso sont encadrés par l'article 6 de la convention de délégation de service public en date du 14 décembre 2015 qui lie l'association L'Asso et la Communauté d'agglomération Tour(s)plus.
2. Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils sont exempts de tous frais supplémentaires de gestion, de réservation, de livraison ou de transaction bancaire.
3. Le tarif réduit est exclusivement réservé aux bénéficiaires du RSA, aux bénéficiaires de l'AAH, aux demandeurs d'emploi, aux volontaires en service civique, aux étudiants et à toute personne de moins de 21 ans à la date de l'achat. Chaque acheteur se prévalant d'un tarif réduit devra être en mesure de présenter à l'entrée du Temps Machine tout document officiel valide attestant de son appartenance à l'une de ces catégories.
4. Le tarif "Carte LTM" est exclusivement réservé aux détenteurs de la carte LTM. Chaque acheteur se prévalant d'un tarif "Carte LTM" devra être en mesure de présenter sa carte personnelle valide à l'entrée du Temps Machine.
5. L'achat de billet en prévente proposé sur le site de vente en ligne [www.letempsmachine.com](http://www.letempsmachine.com) ou [billetterie.letempsmachine.com](http://billetterie.letempsmachine.com) ou au Temps Machine (parvis Miles Davis 37300 Joué lès Tours) est clôturé une heure avant le début de la manifestation. L'acheteur est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées.
6. Chaque billet en vente constitue un droit d'entrée dématérialisé (billet électronique).
7. Pour tout achat sur le site de vente en ligne [www.letempsmachine.com](http://www.letempsmachine.com), ou [billetterie.letempsmachine.com](http://billetterie.letempsmachine.com) les billets sont instantanément envoyés par mail à l'acheteur après constat de son paiement. Preuves d'achat, ils sont, soit imprimés par l'acheteur, soit téléchargés sur un téléphone mobile permettant l'affichage à l'écran, en conséquence de quoi, l'acheteur devra présenter à l'entrée du Temps Machine, le billet ou les billets imprimés par ses soins ou téléchargés sur son téléphone mobile. Pour tout achat au Temps Machine (parvis Miles Davis 37300 Joué lès Tours) la preuve d'achat sera remise main propre à l'acheteur.
8. Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code barre lors de l'accès à l'évènement pour lequel ils sont valables.
9. Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code barre doivent être bien lisibles. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables. L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile.
10. Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la manifestation, la date de la manifestation, l'heure de la manifestation.
11. Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.
12. Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique. La reproduction et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales.

### Abonnement

14. La carte d'abonnement donne accès au tarif réduit "Carte LTM" et aux autres offres à destination des abonnés. La carte LTM est valable 12 mois à partir de la date d'achat).

15. Le tarif réduit applicable à l'achat de la carte d'abonnement est exclusivement réservé aux bénéficiaires du rsa, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants, aux volontaires en service civique et à toute personne de moins de 21 ans, ceci à la date de l'achat.
16. Pour tout achat d'une carte LTM sur le site de vente en ligne [www.letempsmachine.com](http://www.letempsmachine.com) ou [billetterie.letempsmachine.com](http://billetterie.letempsmachine.com), le numéro d'abonné constituant preuve d'achat est automatiquement généré et envoyé par mail après constat de son paiement.
17. La carte d'abonnement est à retirer, sur présentation de la preuve d'achat, de tout document officiel de moins de trois mois attestant le cas échéant de son appartenance à l'une des catégories ouvrant droit au tarif réduit et munis d'une photo d'identité, au Temps Machine (parvis Miles Davis 37300 Joué lès Tours) les soirs de manifestation et aux horaires d'ouverture de la billetterie.
18. La carte LTMt est nominative, personnelle et incessible, et n'est ni échangeable, ni remboursable, en partie ou en totalité. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.